

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

Direction des infrastructures

Agence départementale d'ingénierie
et d'infrastructures de la Beauce
Dossier suivi par Stella BACLE
Tél : 02.37.90.47.89
N/réf : ACT/SB

Direction Départementale des Territoires
Service Urbanisme
17, place de la République
28008 CHARTRES CEDEX

AVIS DU SERVICE GESTIONNAIRE DE LA VOIRIE

N° DE DOSSIER	NOM DU PETITIONNAIRE	DESCRIPTION DU PROJET
PC 028 400 22 00002	Société URBA 127 représentée par Madame ANDRIEU Stéphanie	Construction d'une centrale photovoltaïque au sol, deux postes de transformation, un poste de livraison et un local de maintenance.

LOCALISATION DU PROJET :

Commune de : VARIZE
Adresse du terrain : LORSONVILLE
Parcelles cadastrales : ZR 10, 71, 89 et 90
Routes départementales n° : 927

INFORMATION SUR L'ALIGNEMENT :

Aucune installation projetée bordera le domaine public départemental.

AVIS SUR LES ACCES : AVIS FAVORABLE

Prescriptions techniques :

- L'accès sur le site se fait par la route départementale n° 927 via un chemin rural. Le carrefour situé en agglomération ne nécessite pas d'aménagement particulier. Toutefois, une attention toute particulière devra être portée sur l'état de propreté de la chaussée durant toute la durée des travaux.
- Les raccordements aux différents réseaux, s'ils impactent la route départementale n° 927, devront faire l'objet d'une demande de permission de voirie auprès de l'Agence départementale d'ingénierie et d'infrastructures de la Beauce. Ces travaux seront à la charge du pétitionnaire.

Chartres, le 18 août 2022

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Par délégation,
Le Directeur général adjoint ressources



Mathias TEILLEUX